

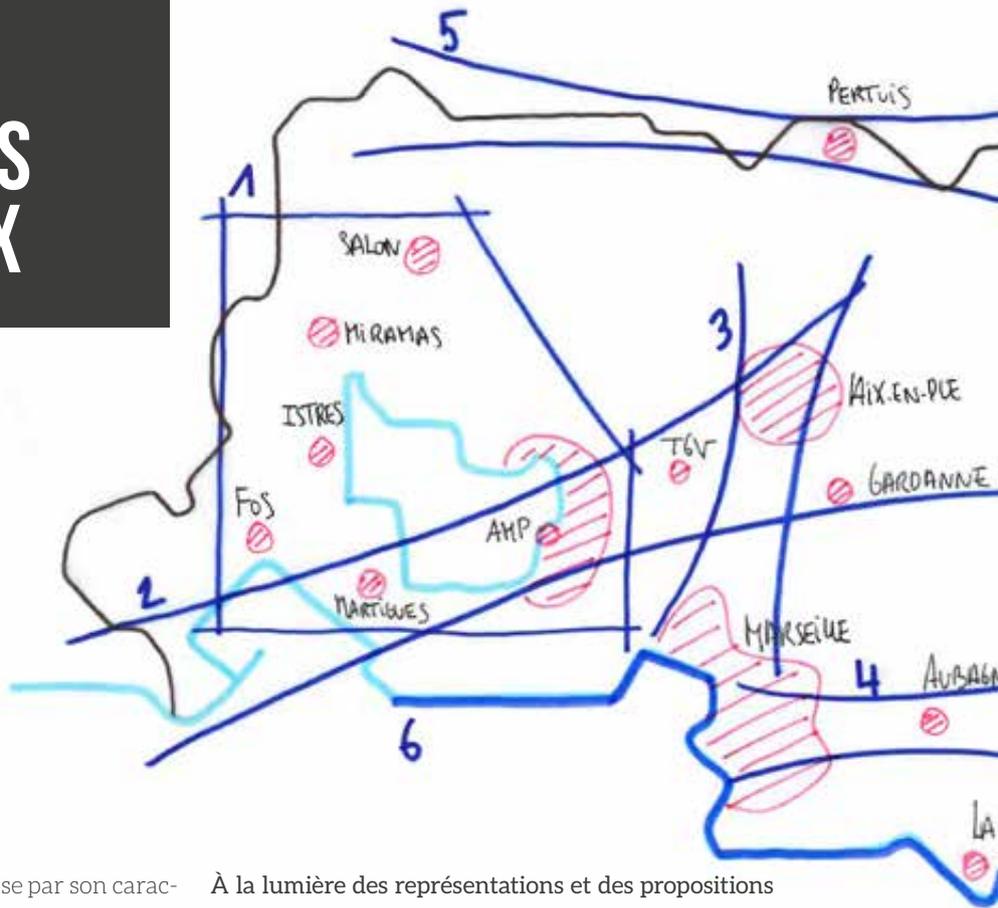


DES SECTEURS D'ENJEUX



SECTEURS D'ENJEUX

1. ÉTANG DE BERRE
2. AXE EST-OUEST
3. AXE AIX-MARSEILLE
4. VALLÉE DE L'HUVEAUNE
5. VALLÉE DE LA DURANCE
6. LITTORAL



Aix-Marseille-Provence se caractérise par son caractère multipolaire et la diversité de ses espaces naturels.

À cette échelle, on identifie des secteurs où les dynamiques d'évolutions et les questions de coordination d'acteurs sont particulièrement fortes et visibles. Il s'agit le plus souvent de territoires en marge des grandes centralités urbaines très dépendants des infrastructures de transport, qui croisent plusieurs problématiques économiques, politiques, résidentielles et sociales, souvent situées à l'interface des anciennes limites entre les EPCI.

À la lumière des représentations et des propositions des acteurs de la métropole, plusieurs ensembles structurants du territoire ressortent. Tout d'abord, les acteurs définissent globalement deux axes de développement, à savoir l'axe Nord-Sud Aix-Marseille et l'axe Est-Ouest. La configuration de ce dernier varie selon les représentations, mais sera traité ici entre Aix et Marignane. Deux autres éléments sont investis par les acteurs et correspondent quant à eux à des entités paysagères et humaines existantes : l'étang de Berre et la Vallée de l'Huveaune. La Vallée de la Durance et le littoral sont également identifiés

comme des éléments structurants d'AMP mais ne font pour l'instant pas ou peu l'objet de propositions de projets d'ensemble.

Pour chacun de ces grands secteurs, les acteurs proposent des projets collaboratifs qui abordent des enjeux métropolitains à différents niveaux, allant de l'échelle métropolitaine à l'échelle de proximité.

Les projets s'attachent à créer des synergies urbaines et économiques en favorisant de nouveaux modèles d'innovation industrielle, médicale, ou encore numérique, comme par exemple le projet Henri Fabre ou les travaux sur l'Hôpital Nord. Les déplacements à

l'échelle d'AMP sont également au cœur des projets avec des propositions de nouvelles diagonales, de pôles d'échanges, ou encore de sites propres sur les autoroutes. La corrélation entre attractivité et problématiques sociales de lutte contre la pauvreté est souvent mentionnée, sans pour autant avancer des solutions concrètes. Enfin, la mise en valeur des paysages d'AMP, la préservation du territoire et de ses ressources et la gestion des risques naturels apparaissent régulièrement comme des enjeux prioritaires.



LE SECTEUR DE PLAN-DE-CAMPAGNE



Situé au centre géographique de la métropole, ce secteur concerne cinq communes constituant de l'Axe Aix-Marseille: Les Pennes-Mirabeau, Cabriès, Septèmes, Simiane et le Nord de Marseille. Territoire au cœur de différentes logiques de périurbanisation, il est composé d'habitat souvent diffus, d'activités à dominante commerciale et d'une agriculture résiduelle. Il est bien desservi par les autoroutes A7 et A51 et subit par conséquent une forte saturation du trafic et des contraintes liées à un nœud d'infrastructures au sud de Plan-de-Campagne. L'autoroute A51 et la ligne ferrée Aix-Marseille offrent deux supports de desserte Nord/Sud par les transports en commun, par train ou par car sur l'autoroute.

À la croisée entre les autoroutes et la RD6, est situé le centre commercial de **Plan-de-Campagne**, sur

160 hectares, représentant plus de 220 000 m² de surface de vente, générant plus de 52 000 déplacements quotidiens.

La voiture est le mode de déplacement dominant pour les déplacements domicile/travail comme pour les déplacements de proximité. En effet, les centralités de proximité historiques ont généré des extensions pavillonnaires et de micro-centralités se sont développées dans ce tissu diffus. Partout, l'offre en services, commerces et équipements est accessible majoritairement et souvent exclusivement en voiture. Les aménagements urbains, conçus et réalisés pour la voiture, ne favorisent pas les déplacements doux et les pratiques collectives de l'espace public.

La chaîne de la Nerthe, le massif de l'Étoile et le plateau de l'Arbois participent d'un paysage d'une qua-

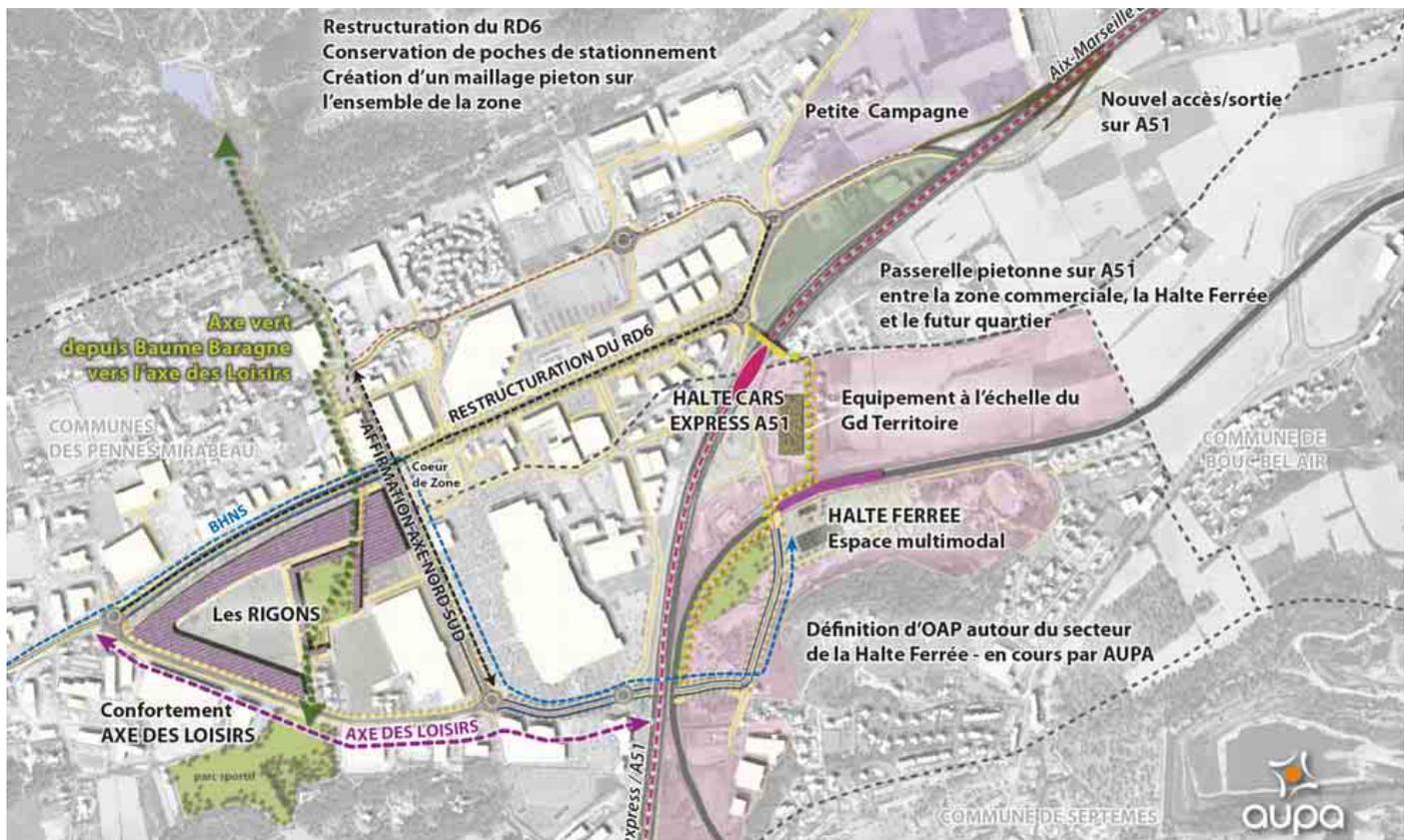


lité exceptionnelle malgré l'urbanisation parfois chaotique. L'axe de la RD6 porte aussi la mémoire d'un axe agricole fort entre la plaine de Chateauneuf-les-Martigues et la plaine à l'est de Gardanne.

Les différentes propositions s'accordent sur une nécessaire prise en compte des changements des modes d'achat ; le programme du secteur devant évoluer, en intégrant notamment les loisirs. La question des espaces publics et des paysages est également au cœur des projets. Néanmoins, ils divergent entre une limitation de l'urbanisation ou, au contraire, son intensification, posant alors la question de la protection des espaces agricoles. Les problématiques d'accessibilité font aussi débat.

Les projets en cours ou programmés

- Développement du site commercial avec :
 - les projets des Rigons et de Petite Campagne (70 000 m² de surface de vente) ;
 - l'extension du Casino (7 000 m²).
- Diversification programmatique avec davantage de loisirs
- Création d'une halte ferrée
- Projet de bus en site propre sur autoroute : l'un des tronçons est déjà à l'essai
- Création de la ligne de BHNS Florides / Plan-de-Campagne



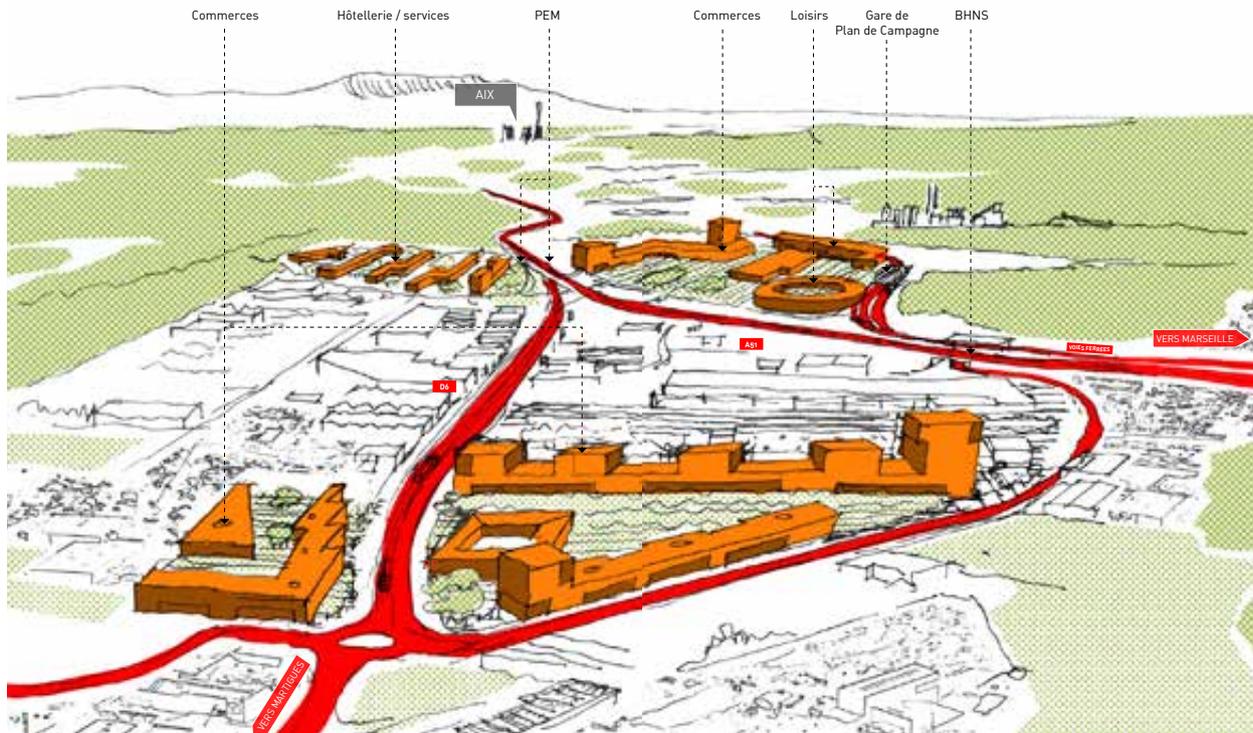
AUPA - AGENCE D'URBANISME DU PAYS D'AIX (ÉTUDE 2014)

- Faire de Plan-de-Campagne un pôle d'échanges.
- Créer davantage de liaisons ferrées, BHNS et de bus express autoroute.
- Diversifier les activités en privilégiant les loisirs.
- Créer une OAP autour de la gare.
- Créer de nouveaux équipements métropolitains sur cet espace.



AGAM - AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE (ÉTUDE 2015)

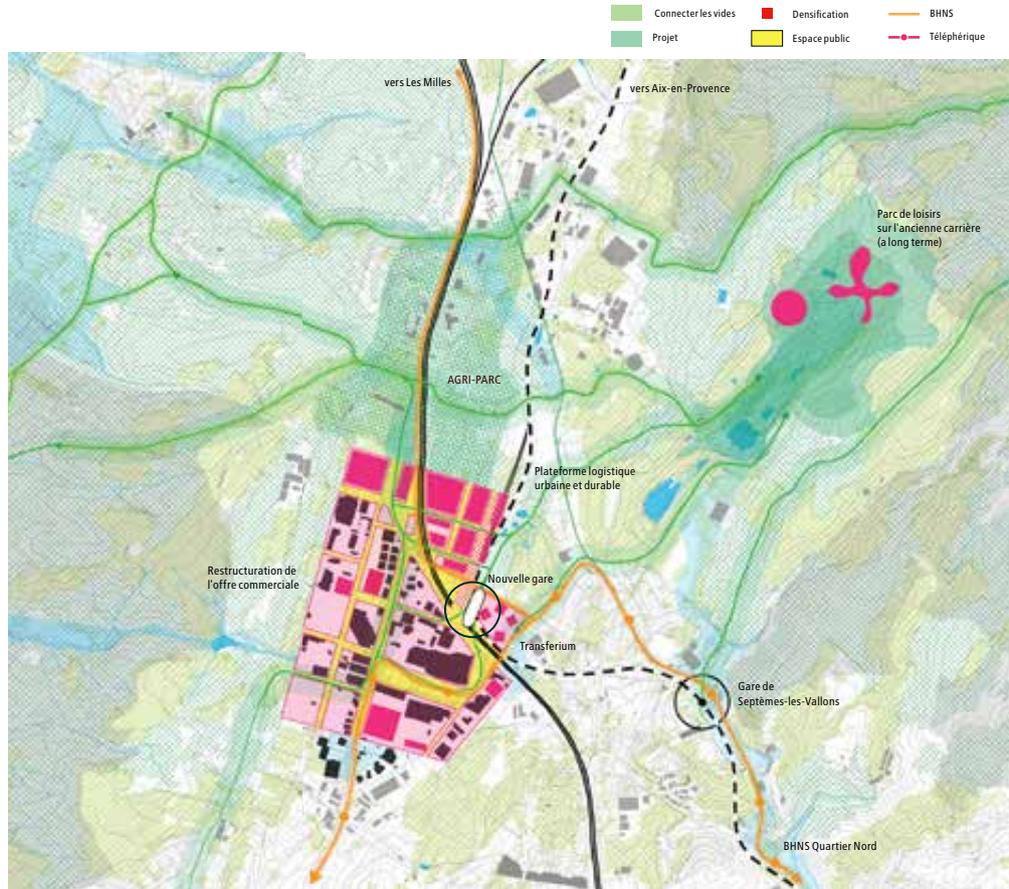
- Vers un espace commercial préservé et durable, au service de la métropole.
- Maîtriser l'urbanisation, et requalification de la zone d'activité dans son enveloppe actuelle.
- Prioriser le commerce d'équipement de la maison et des projets commerciaux d'équipement de la personne.
- Valorisation des franges par des projets agricoles.
- Plan-de-Campagne, espace en mutation par le e-commerce logistique.



AGENCE SEURA - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

Faire de Plan-de-Campagne un pôle urbain

- Scénario 1 : Halte ferrée au Sud de Plan-de-Campagne qui permet un accès facilité à la zone commerciale.
- Scénario 2 : Halte ferrée au nord qui permet d'envisager l'urbanisation des terrains agricoles de Pin porte rouge.
- Travail à l'échelle des bâtiments.



AGENCE LIN - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

Faire de Plan-de-Campagne un véritable nœud d'échanges entre Aix, Vitrolles et Marseille en créant d'un transférium (pôle d'échanges) au niveau de la gare, avec développement d'activités et de services adaptés : la gare, le parking, le marché paysan, l'arrêt BHNS sur l'A51, des espaces publics de qualités favorisant les accès piétons et cyclistes :

- faire de ce secteur une porte d'entrée des parcs de l'Étoile et de Saint-Cyr ;
- moderniser et densifier le centre commercial et créer un pôle de logistique urbaine et durable intégrée au "cœur logistique métropolitain" ;
- créer un Agri-parc ;
- travailler sur des formes compactes du commerce ;
- construire davantage d'espaces publics.

LES QUARTIERS NORD DE MARSEILLE

Les quartiers Nord désignent une pluralité de réalités spatiales, ne correspondant pas à un territoire délimité. On peut ainsi désigner par cette expression les quartiers se situant autour de l'entrée nord de la ville, ou encore tous les quartiers politique de la ville. Ce secteur d'enjeu est ainsi traité à différentes échelles selon les acteurs.

Le changement d'échelle induit par la création d'AMP permet de resituer les quartiers Nord dans leur environnement métropolitain et ainsi d'adopter un nouveau regard sur leur positionnement au sein du territoire. Il s'agit de changer de vision, et de replacer les quartiers Nord comme **un élément central d'un grand territoire en développement**.

En effet, ce territoire de 200 000 habitants à la croisée de politiques économiques, sociales et culturelles occupe une place majeure à l'échelle métropolitaine. La présence de l'Hôpital nord, la situation de porte d'entrée de Marseille constituent des leviers de développement susceptibles de générer une programmation attractive et de créer un effet accélérateur pour les autres projets.

Les quartiers Nord de Marseille présentent de grandes difficultés en termes de qualité de l'habitat, d'accessibilité, d'emploi et de formation et de cohésion sociale. La puissance publique, l'État et les collectivités mettent en œuvre depuis de nombreuses années des projets pour apporter des solutions à ces problématiques.

Les atouts des quartiers Nord constituent un socle de travail dans les différentes propositions de projets. En effet, le site et les potentiels paysagers entre mer et collines peuvent être fortement valorisés par la mise en projet. Le tissu associatif existant peut également être mobilisé pour améliorer l'insertion sociale et professionnelle des habitants.

Enfin, pour parvenir à transformer les quartiers Nord, il paraît nécessaire de décloisonner les enjeux de cohésion sociale, d'accessibilité et de paysage, et de les penser ensemble par le projet, dans une perspective métropolitaine. Il s'agit ainsi de construire un projet intégré pour ces quartiers sur la base des projets en cours et à venir, en posant des priorités par la mise en synergie des acteurs, des outils, et par l'imbrication des échelles et des thématiques.

Avertissement : de très nombreux acteurs travaillent depuis longtemps sur les quartiers Nord, avec des projets et des propositions mobilisant des financements et des partenariats multiples. Les propositions avancées ici n'ont pas l'ambition de refléter le foisonnement de ces interventions. Simplement, dans le cadre de la consultation urbaine et territoriale conduite par l'État, les équipes ont porté un regard neuf sur les quartiers Nord, qu'il est apparu intéressant de restituer ici, même si ces réponses apparaissent forcément très partielles face à la hauteur des enjeux de ces quartiers.



Un territoire de projets

- ANRU : Projets de rénovation urbaine : La Castellane, La Bricarde, Plan d'Aou.
- Projets du Grand Littoral, et du Tivoli parc (projet mixte) pour l'accueil de grossistes textiles.
- Charte ville-port : aménagement d'une meilleure interface fonctionnelle et urbaine entre la ville et le port.
- SCoT MPM : Saint-Antoine comme une centralité métropolitaine .
- PDU MPM 2023 :
 - tramway Saint-Exupéry-Castellane ;
 - création de boulevards urbains multimodaux ;
 - la gare de Saint-André-comme un pôle d'échange multimodal ;
 - améliorer l'accessibilité par l'autoroute : échangeurs de Saint-Antoine et des Aygalades.
- Hôpital Nord : synergies Assistance Public- Hôpitaux de Marseille avec Amu et Édouard Toulouse (étude Agam pour l'APHM).

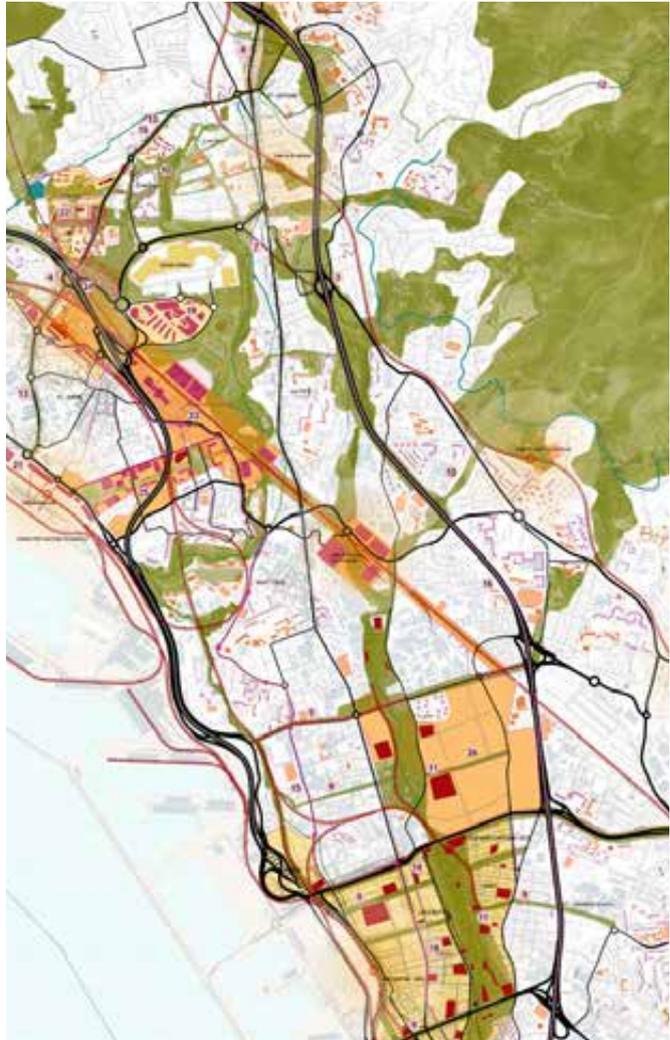


AGENCE SEURA - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

Des cités aux quartiers

L'équipe Seura rescense les projets en cours et à venir et propose sur cette base une évolution de l'armature des quartiers Nord dans son ensemble.

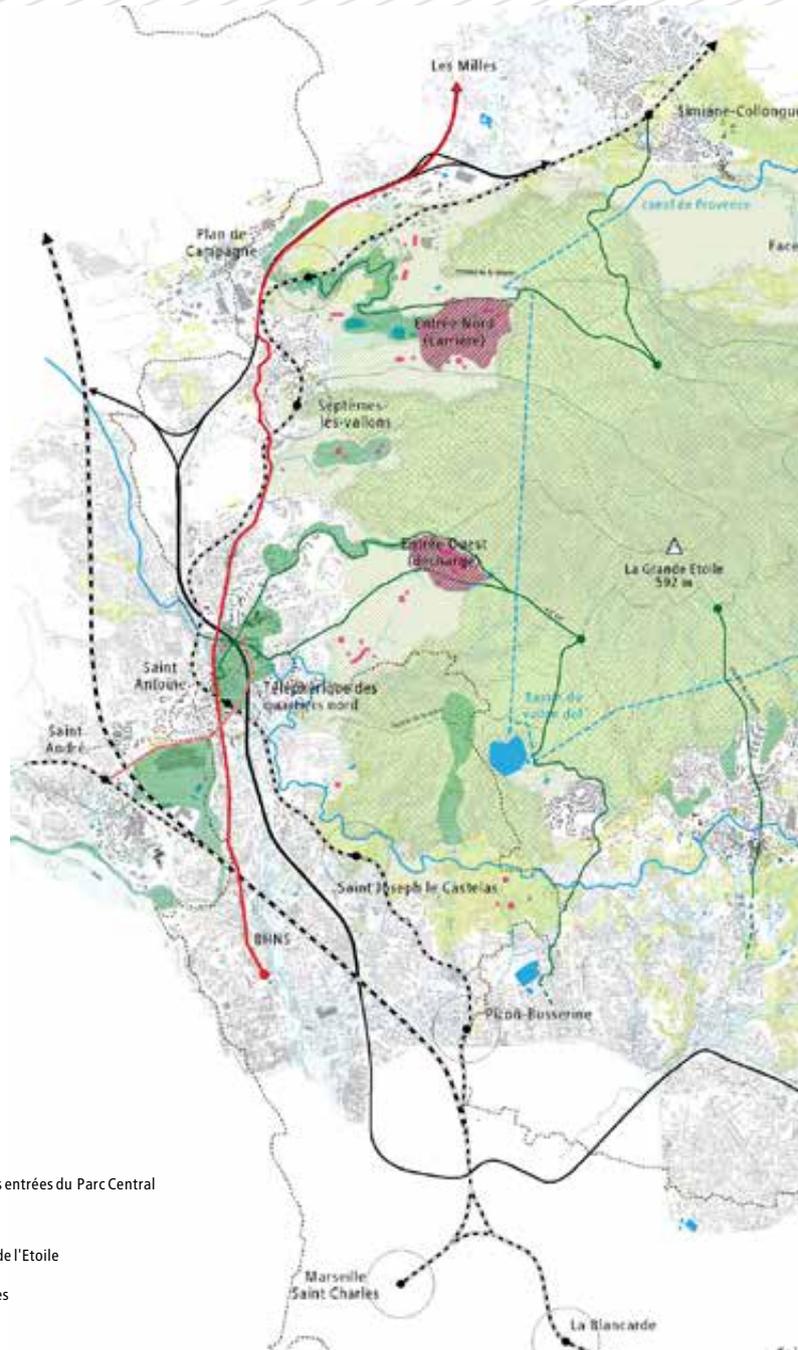
- Mise en œuvre des éléments prévus dans le PDU (échangeurs, BUM, métro, tram..) et des projets de développement urbain (Tivoli parc, PRU, Pem St André, chantier Multimodal Mourepiane).
- Prolongation de l'axe vert du parc des Aygalades Euromed2 jusqu'à l'hôpital nord et travail sur la création d'axes verts vers la mer avec des équipements et activités.
- Proposition d'aménagement de l'axe André Rousin-Henri Barnier :
 - apaisement et insertion urbaine de la Castellane et de La Bricarde sur l'espace public ;
 - densification le long de l'axe, structuration d'une avenue métropolitaine ;
- Faire émerger de nouvelles centralités :
 - créer un haut lieu autour du Pôle d'échange multimodal de St-André et de la ZI Actisud : recouvrement d'une partie de la voie ferrée, nouvelle façade urbaine et mixité ;
 - créer un nouveau quartier qui fait lien entre la Castellane et Grand Littoral mixte ;
 - la ZAC Mourepiane Littoral : nouvelle rue, nouvelle façade urbaine, éco-quartier mixte.



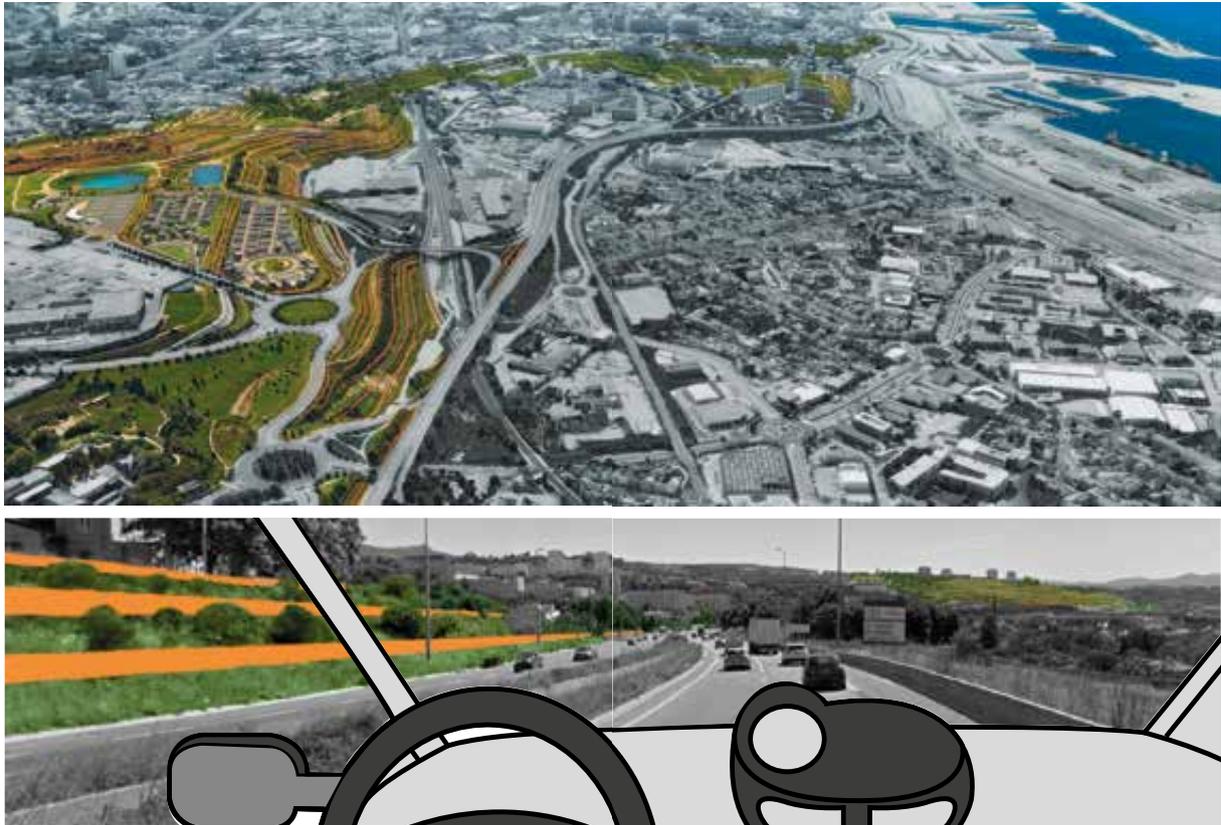
AGENCE LIN - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2009

L'équipe Lin met l'accent sur l'échelle métropolitaine avec un travail sur le parc de l'Étoile et l'Hôpital nord.

- Constitution d'une lisière épaisse, consistante et active: équipements de proximité, programmes publics, jardins partagés, loisirs, productions (alimentaire, énergies), cheminements.
- Les carrières et décharges deviennent des entrées du parc central de l'Étoile : point d'information, loisirs et production d'énergie éolienne.
- Exploiter le potentiel de l'Hôpital nord :
 - affirmer l'hôpital comme un pôle économique majeur dans l'écosystème d'innovation métropolitaine au niveau médical et d'un téléphérique depuis le Transferium jusqu'à la gare de Saint-André en passant par la gare de Saint-Antoine ;
 - réhabilitation du ruisseau des Aygalades.



- Programmation des entrées du Parc Central
- GR
- Accès Parc Central de l'Étoile
- Chemins carrossables
- - - Chemins



AGENCE DEVILLERS (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

L'équipe Devillers développe une approche plus ponctuelle qui propose un espace de loisirs au droit du Grand Littoral mais ne travaille pas sur les quartiers alentours.

- Affirmer les quartiers Nord comme un Totem : marqueur depuis l'autoroute et l'arrivée en TGV.
- Création de restanques en brique.
- Création de parcs et d'un belvédère.

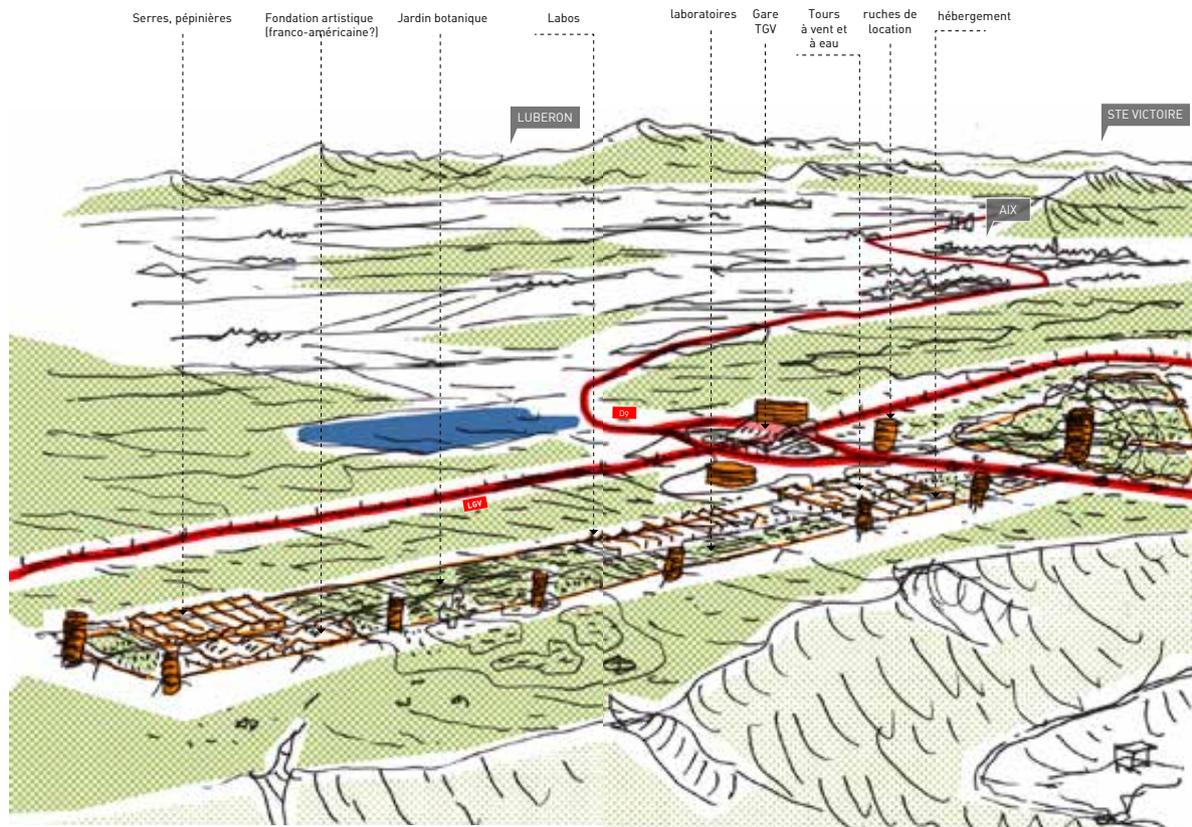
L'ARBOIS

Le plateau de l'Arbois est un vaste ensemble naturel au centre de la métropole, sous forte pression de l'urbanisation. Il est largement "entamé" sur ses franges, à l'Est par l'étalement urbain aixois, à l'Ouest par celui des rives de l'étang de Berre. La gare TVG en cœur de massif constitue un point de fragilité majeur pour la cohérence écologique et paysagère de l'ensemble. La tentation de développement urbain autour de cette gare, stratégiquement située entre Aix-en-Provence et l'aéroport, est grande : plusieurs projets à dominante économique sont portés par les collectivités, en lien avec une amélioration plus consensuelle des transports collectifs sur cet axe. Dans le cadre de la consultation urbaine et territoriale pilotée par l'État, les équipes emmenées par Seura et Lin ont proposé des projets alternatifs, qui sont présentés ci-après.



Les projets des collectivités

- PIG de protection du Massif de l'Arbois et projet de classement.
- Poursuite de l'aménagement de la Duranne, des ZACS du petit Arbois et du Grand Arbois sur 90 000 m² avec une programmation de bureaux et de commerces.
- Projets d'espaces servants : Station d'épuration, aire d'accueil des gens du voyage, centre de formation et d'entraînement de l'ENSOSP (sapeurs-pompiers), extension du centre d'enfouissement technique
- Étude pour la circulation de trains entre Aix et Rognac.
- Mise à 2x2 voies de la RD9.
- Projets d'aménagements à proximité du Stadium (loisirs/pédagogie/hôtellerie).
- Vers Aix : projet The Camp, l'Arbois, La Constance, La Duranne...



AGENCE SEURA - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

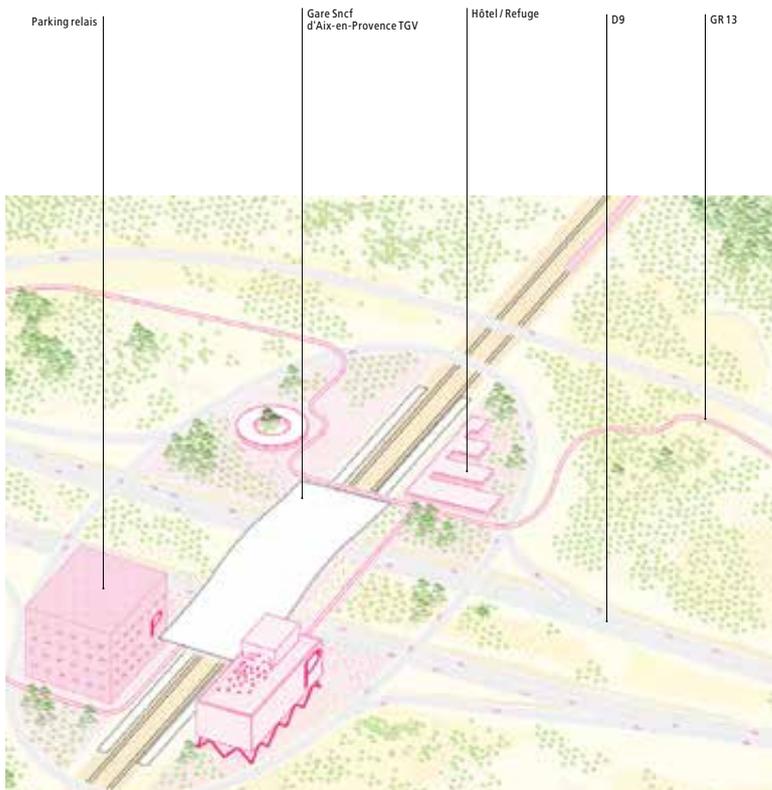
Seura propose un projet d'une cité botanique méditerranéenne alternative à un projet tertiaire banalisé. Cette cité de 400x4000m aurait un fort impact sur le site de l'Arbois. Il s'agit de mettre en valeur ce site en en faisant un haut lieu d'expérimentation et de recherche sur les biodiversités. Seura entend également valoriser la présence de traces du camp américain, notamment des dalles béton.

Ce projet s'appuie sur un principe d'installation non pérenne qui ne perturbe pas l'écosystème avec des revêtements de sol perméables, des structures démontables, une limitation de l'automobile, et du recyclage. Cet espace se diviserait en :

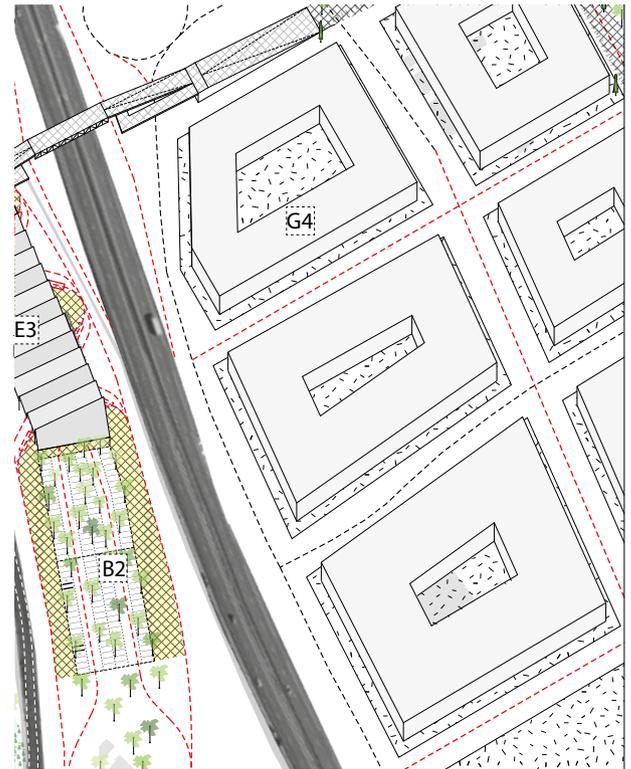
- 40% cité botanique ou musée de l'environnement ;
- 40% campus, recherche, enseignement ;
- 10% hébergement, accueil international et nomade ;
- 10% fondation artistique franco-américaine.

AGENCE LIN - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

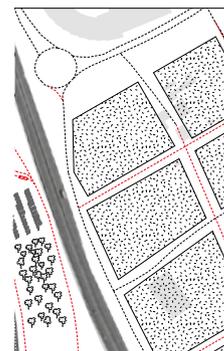
- Affirmation de séquences urbaines et séquences paysagères en travaillant sur les limites franches et la maîtrise de l'urbanisation.
- Remise en question du projet de ZAC/Gare.
- Projets de BHNS D9/D59 et transfèrement au croisement.
- Projet pour la gare contenu dans l'emprise actuelle avec des parkings silo ou encore un "hôtel/refuge"*.



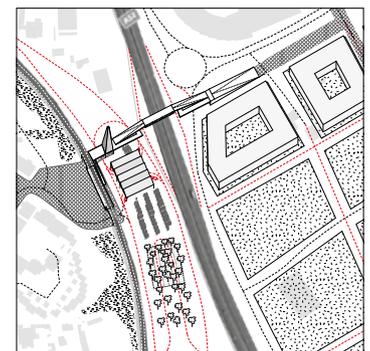
*pour les passagers de la gare comme les randonneurs



Phase 3



Phase 1



Phase 2

ÉTANG DE BERRE



Avec 15000 ha de plan d'eau et 75 km de rivage, l'Étang de Berre est l'une des plus vastes lagunes méditerranéennes. Il communique avec le golf de Fos via le chenal de Caronte et artificiellement avec la baie de Marseille par le tunnel du Rove.

Entité géographique centrale par sa taille, sa situation dans la métropole et sa nature. Il constitue un point de rencontre entre les eaux douces d'origine continentale et les eaux marines salées. Il s'agit d'un milieu aux équilibres fragiles, malmené par une industrialisation et une urbanisation très impactantes pour les paysages et les milieux. Des rejets massifs d'eau douce dans l'Étang via la centrale hydroélectrique de St-Chamas ont aussi largement déstabilisé l'écosystème d'eau saumâtre.

La reconquête biologique de l'Étang est en cours depuis quelques années. Un plan de reconquête de 1994, appelé Plan Barnier, a conduit à une forte limitation des rejets EDF. Depuis quelques années un projet de dérivation des rejets d'eau est à l'étude. Par ailleurs un contrat d'Étang, porté par le GIPREB (Syndicat mixte de l'étang de Berre) est mis en œuvre depuis 2013 sur des mesures globales de réhabilitation de l'Étang.

A l'enjeu écologique se superpose un enjeu de mutation des activités industrielles, d'aménagement et de valorisation des rives qui appelle pour l'étang de Berre un projet global, transversal et de long terme. Les secteurs de Marignane-Vitrolles et Martigues-Port-de-Bouc présentés dans ce document sont des secteurs de rencontre et de concentration de ces enjeux.

Les Ateliers du territoire “Etang de Berre / Golfe de Fos”

Les “Ateliers du Territoire” ont été lancés en 2012, sous l’impulsion de l’État et associés les élus, le monde économique et associatif pour construire un diagnostic partagé puis plusieurs orientations de projet pour l’étang, notamment :

- décliner une stratégie économique concertée alliant deux priorités :
 - reconversion de sites industriels ,
 - accompagner les mutations via des filières de diversification: agriculture de circuit court, cosmétologie, cinéma...
- structurer des filières industrielles en réseau :
 - une plateforme Industrielle et d’Innovation “Caban-Tonkin” ,
 - des pôles aéronautiques issus du projet Henri Fabre ,
 - des activités de déconstruction navale-Azur Chimie/ Caronte.
- valoriser le foncier existant ;
- positionner la logistique comme une filière d’excellence du territoire ;
- développer des filières énergétiques d’avenir comme les éoliennes offshore ;
- améliorer les liaisons en transports collectifs autour de l’Étang ;
- faire de l’étang de Berre et du Golf de Fos une destination touristique et de loisirs ;
- affirmer une vocation environnementale pour le territoire avec une image d’écologie industrielle ;
- asseoir l’attractivité résidentielle sur la diversité de l’offre d’habitat.



LE SECTEUR FOS-MARTIGUES



Entre Martigues et Port de Bouc, le long du chenal de Caronte, se trouve un espace exceptionnel de 4km sur quelques centaines de mètres au de bord l'eau. Il pourrait accueillir un grand projet urbain métropolitain, le positionnant comme le pendant ouest des grands développements marseillais et aixois. Une grande attention devrait cependant être portée au programme de ce projet, afin de réguler un possible effet de concurrence commerciale vis à vis du centre de Martigues.

Les projets des collectivités

Les collectivités ont également participé à constituer une vision d'avenir de ce territoire à travers plusieurs projets structurants :

- projet de Plateforme Industrielle et d'Innovation "Caban - Tonkin" - PIICTO ;
- projet Éolien offshore à Fos ;
- projets d'extensions : la route blanche à Martigues et la Marronède à Fos ;
- le projet de contournement de Martigues / Port-de-Bouc et de réaménagement du secteur "Saint-Gervais / Ma Campagne" ;
- création d'un pôle d'échange de Croix-Sainte à Martigues ;
- projet de technopôle Provence Studio -réhabilitation d'un ancien site de logistique de 22 ha pour en faire des studios cinématographiques ;
- réaménagement de la RN568 en boulevard urbain ;
- création d'une ligne BHNS de Martigues à Port-de-Bouc ;
- mise en place du Grand projet de ville à Port-de-Bouc (ANRU).



AGENCE SEURA - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

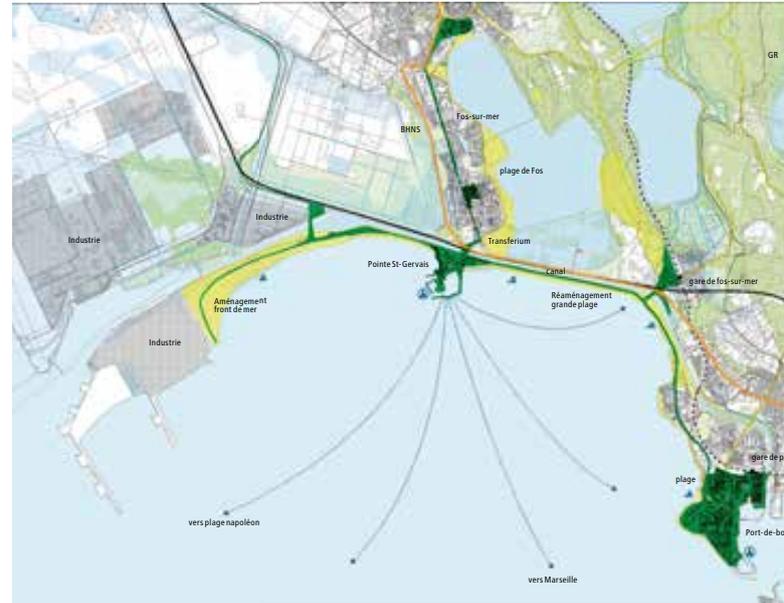
L'équipe Seura, en réponse à la consultation de la mission interministérielle, apporte une vision pour le territoire de projet Fos-Martigues en prioritant des développements résidentiels pour une valorisation "bord à l'eau" du site.

- Améliorer la cohésion sociale : créer du lien entre Fos et Martigues avec une nouvelle offre de logements et la réhabilitation d'un site industriel.
- Densifier les quartiers avec une offre résidentielle et mixte.
- Créer de nouveaux équipements dans les anciens bâtiments industriels.
- Accompagner le pôle Technopolis avec la création d'un cinéma.
- Aménager une promenade le long du chenal de Caronte et un boulevard urbain maritime.
- Améliorer la connexion au GR2013.
- Créer une nouvelle ligne de bus traversant le site d'Est en Ouest.

AGENCE LIN - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

L'équipe Lin propose des projets innovants visant à valoriser le potentiel touristique portuaire et industriel du site, afin d'en faire un territoire attractif et touristique :

- connecter centre-ville et gare par la plage et la nouvelle rocade : BHNS des Étangs ;
- réaménager le front de mer, les plages, les espaces publics ;
- permettre des liens en modes doux entre les ports ;
- créer un parcours touristique cyclable entre industrie, mer et étangs ;



Brises lames offrant plus d'espaces de loisirs et servant de digue de protection et de lutte contre l'érosion

Pistes cyclables

Création d'un espace public le long de la plage

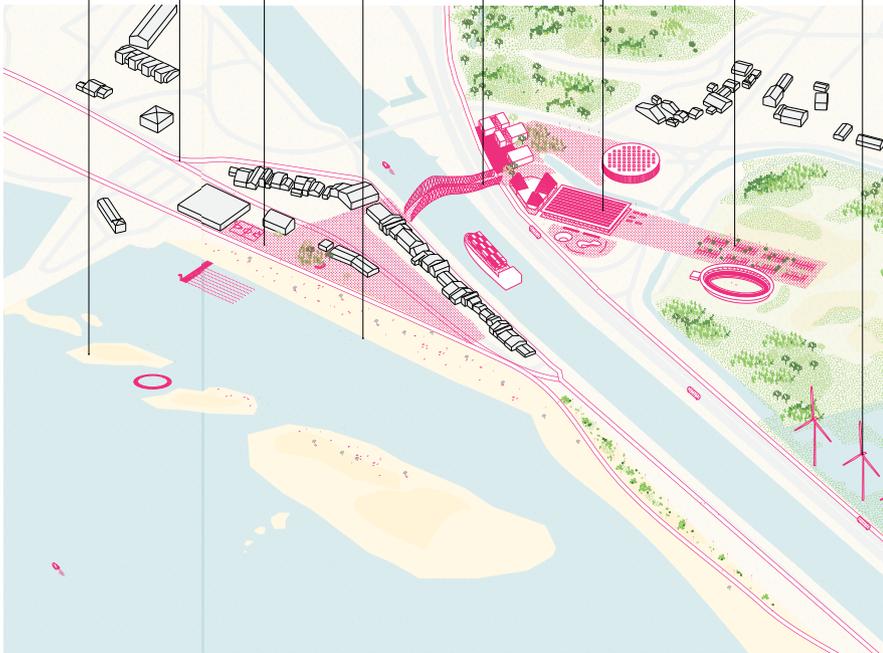
Réaménagement de la grande plage en lien avec Port-de-bouc et la gare de Fos-sur-mer

Création d'un pont cycle et piéton

Le transferium, lieu d'échanges et de centralités

Parking en lien avec le transferium

Eolienne



- structurer un Transferium - pôle d'échanges faisant le lien entre industrie et loisirs, et entre le port, le centre-ville, la gare et Port de Bouc. Ce pôle permettrait un développement urbain autour de nouveaux stationnements.



ÉTUDIANTS - PAYSAGISTES ENSP

(PROJETS D'ÉCOLE) 2015

Les étudiants de l'École Supérieure Nationale de Paysage définissent des orientations et des propositions valorisant le potentiel paysager de ce secteur :

- des techniques de dépollution des sols par les végétaux ;
- une reconquête des ruisseaux ;
- une cohabitation entre résidentiel et industriel ;
- un élargissement du chenal pour retrouver la ligne de côte d'avant 1800 ;
- la création d'un boulevard maritime.

Un exemple de réaffectation des quais, aujourd'hui en friche : aménagement d'une halte maritime. Plusieurs projets de navette fluviale sont envisagés sur l'étang de Berre («vaporetto», navette Fos - Martigues - étang de Berre...)



AUPA - AGENCE D'URBANISME DU PAYS D'AIX (TRAVAUX DE CONTRIBUTION AU PROJET MÉTROPOLITAIN) 2015

L'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix développe également plusieurs orientations pour le secteur Fos-Martigues :

- constituer un "Trait d'union urbain" entre Martigues et Port de Bouc ;
- créer une halte maritime qui prend en compte les projets de navettes fluviales ;
- aménager des quais et réhabiliter les sites industriels.

LE SECTEUR **MARIGNANE-VITROLLES/AMP**

À l'interface entre MPM, CPA et Agglopolo Provence, le territoire dit "Est étang de Berre" est à la fois un "impensé urbain" et un territoire central de la métropole.

Territoire porte et carrefour, nœud autoroutier, siège de l'aéroport, à proximité d'une gare TGV, c'est un pôle économique majeur, le plus dynamique de la métropole pour la création d'emplois depuis dix ans. Il recèle, depuis l'Arbois jusqu'à la plaine de l'étang de Berre, les principaux potentiels de développement de MPM et CPA en matière d'activités productives ou logistiques.

En lien avec le dynamisme du pôle d'emplois, l'axe Vitrolles-Marignane-Marseille constitue un des trois principaux corridors de déplacements dont le nombre de déplacements a le plus progressé depuis dix ans. La saturation routière au niveau de Vitrolles aux heures de pointe est préoccupante et l'offre en transports collectifs n'est pas suffisamment efficace pour permettre un report modal.

Le territoire est pourtant traversé par la voie ferrée Marseille-Avignon (ancienne voie PLM) qui constitue un potentiel majeur de desserte à l'échelle métropolitaine avec trois gares sur le territoire (Pas des Lanciers, Vitrolles-Marseille-Provence et Rognac).

Les dynamiques sociodémographiques sont contrastées, avec une faible attractivité résidentielle liée au cadre de vie.

C'est aussi un territoire fragile, avec une biodiversité exceptionnelle des rives de l'étang, des équilibres éco-

logiques et des paysages largement bousculés, mais avec un vrai potentiel de restauration et de valorisation, à des fins écologiques, de loisirs et in fine de recouvrement de l'attractivité résidentielle du territoire.

De nombreux diagnostics territoriaux ont été menés depuis 15 ans sur ce territoire, mais le morcellement institutionnel n'a pas jusqu'ici permis de dégager une stratégie d'ensemble du développement du territoire. La construction métropolitaine apparaît comme une opportunité vers un projet d'ensemble de développement de renouvellement et de valorisation de ce territoire centre de métropole.

Les projets du secteur

- Le projet de BHNS Florides Plan-de-Campagne (en partie réalisé) via le secteur de l'aéroport.
- Le projet Henri Fabre avec Cap Horizon et les Florides : des accélérateurs de renouvellement urbain et économique.
- Les projets ANRU à Marignane centre-ville et Vitrolles-Les Pins.
- Les extensions urbaines du Toes et des Beugons (long terme).
- Le quartier des bords de l'étang, un secteur d'OAP : programmation de 650 logements.
- La création d'une base de loisirs de l'Esteou à Marignane.







AGENCE SEURA (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

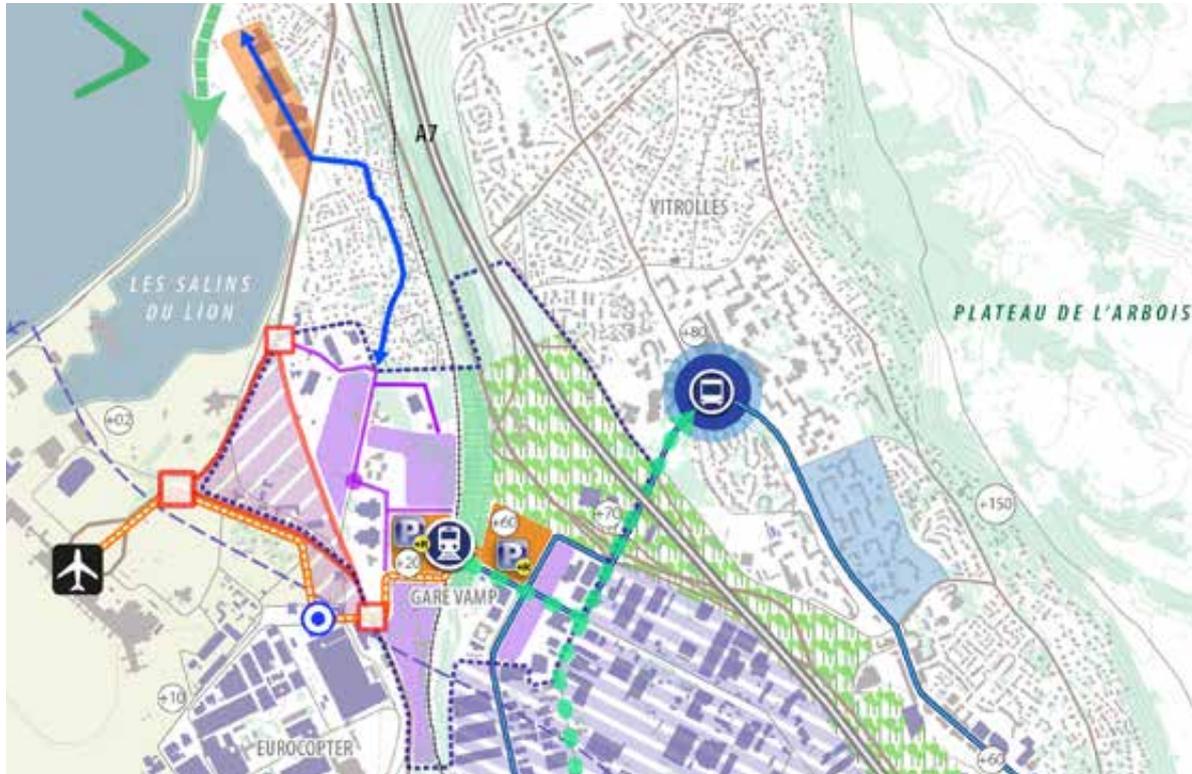
- Travailler sur la cohésion territoriale en réaménageant de grandes enclaves sous-occupées et en renforçant l'accessibilité et la mixité.
- Protéger et restaurer le littoral : loisirs, tourisme, événements.
- Créer un équipement métropolitain (salle de spectacle, centre des congrès) en lien avec la navette maritime.
- Développer une offre de bureaux et en hôtellerie.
- Créer une navette aérienne automatique entre la gare VAMP et l'aéroport.
- Multiplier les parkings silo.
- Construire des logements sur la corniche proche de la gare.

- Développer les activités côté ouest avec une ligne de bus supplémentaire.
- À une échelle plus large, l'agence Seura propose la possibilité d'une île au milieu de l'étang.



AGENCE DEVILLERS (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE) 2015

- Développer l'Axe Martigues-Gardanne et mettre en valeur la diversité de la ville linéaire.
- Soutenir l'activité agricole et travailler sur les lisières forestières.
- Travailler sur les complémentarités entre agriculture, ville, nature : Gignac-la-Nerthe - relancer l'activité agricole et créer une vitrine d'une forme d'agriculture exemplaire.
- Le Jaï et l'aérogare - créer des lieux de loisirs autour de l'eau et des hauts lieux de la nuit : installation d'anneaux flottants du Jaï à Berre l'Étang.
- Aménager les hangars Boussiron.



**AGAM - AGENCE D'URBANISME
DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE**
(TRAVAUX DE CONTRIBUTION AU PROJET
MÉTROPOLITAIN) 2015

- Création d'une Navette VAMP- AMP.
- Restructuration de l'échangeur A55/RD9 pour une meilleure desserte vers l'Aéroport.
- Valorisation des espaces délaissés du territoire.
- Requalification d'une partie de l'autoroute A7 : aménagement paysager et/ou passage en tunnel.
- Requalification de la zone des Estroublans et du centre-ville de Vitrolles.

LA VALLÉE DE L'HUVEAUNE



Entre Marseille et Gémenos, la vallée de l'Huveaune s'étend sur 4 000 hectares et accueille 96 000 habitants et 43 000 emplois. Elle constitue l'axe historique de développement économique de l'Est marseillais et l'émergence plus tardive du pôle résidentiel et économique d'Aubagne.

De fait, c'est un des principaux corridors de déplacements de la métropole avec de multiples flux entrant et sortant à tous les niveaux de la vallée.

Les axes routiers, à savoir l'autoroute, la RN8 et la RD2 sont saturés une grande partie de la journée. Insuffisamment maillé, cet espace souffre de problèmes majeurs d'accessibilité.

À l'inverse, le réseau ferré constitue un potentiel majeur de desserte à l'échelle métropolitaine. La ligne TER Marseille-Toulon est un support de déplacements régionaux et métropolitains. De plus, la réalisation de

la troisième voie ferrée et le projet de quatrième voie ferrée vont consolider le potentiel de report modal dans les années à venir.

Troisième pôle économique du territoire métropolitain, la vallée de l'Huveaune regroupe plusieurs secteurs économiques de différentes natures - industrie, artisanat, services, commerces, logistique et tertiaire - avec une très grande part d'industrie productive. Ces activités sont aujourd'hui très contraintes au plan foncier.

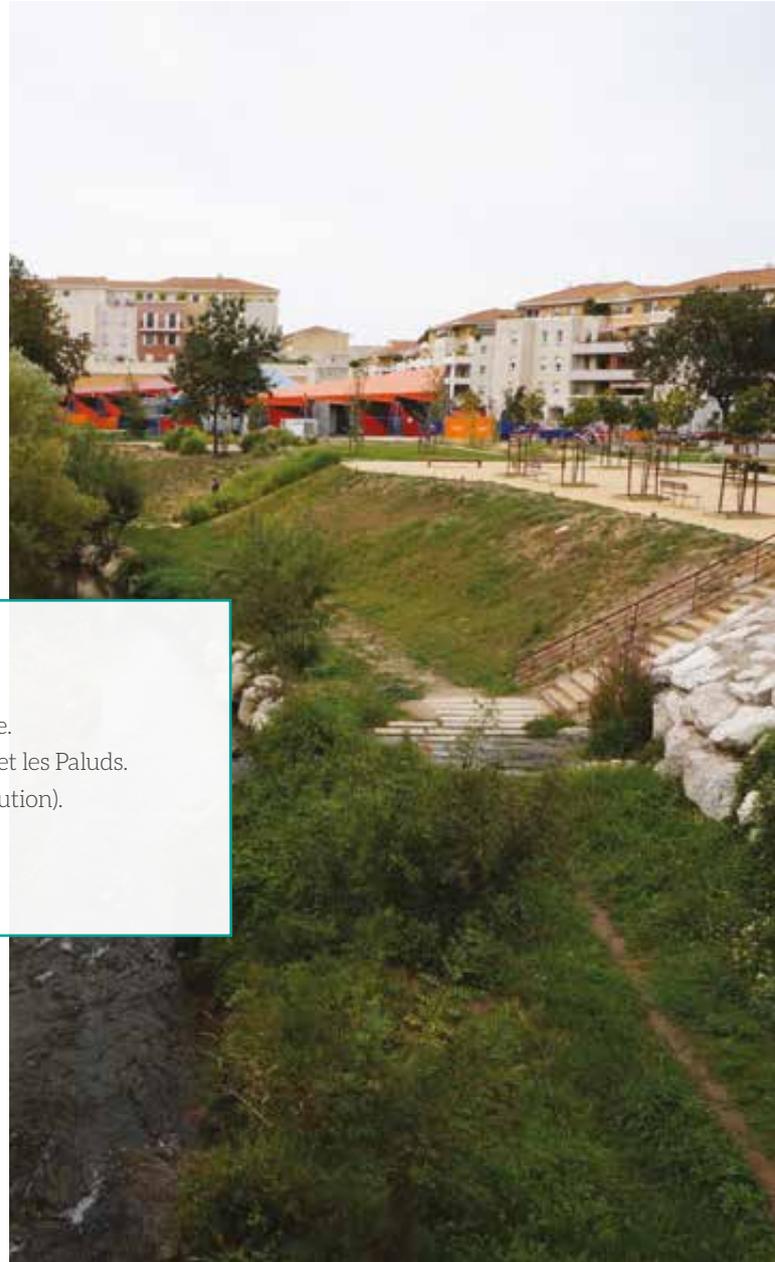
Le territoire de la vallée de l'Huveaune se caractérise par une grande variété de logements - habitat ancien, habitat social, grandes copropriétés, pavillons - qui favorisent le parcours résidentiel des ménages. Néanmoins, l'offre locative reste insuffisante dans ce secteur.

Enfin, la vallée de l'Huveaune est marquée par sa géographie avec la présence du massif de Saint-Cyr au Sud et du Garlaban au Nord, le lit de l'Huveaune et sa ripisylve, le canal de Marseille et les terres agricoles d'Aubagne et de Gémenos.

Ces éléments paysagers d'exception sont aussi des facteurs de risques dans le territoire de la vallée avec un important risque inondation, mais également les risques de mouvement de terrain et de feux de forêt. Dans une démarche de co-production avec tous les acteurs concernés, il s'agit de prioriser les projets sur ce secteur notamment concernant la problématique des déplacements, et de mettre en résonance les besoins en matière de développement économique et la préservation du foncier agricole.

Les projets des collectivités

- Projet de 4^e voie LNPACA.
- Projet de Tram-train sur l'ancienne voie ferrée de Valdonne.
- Création d'une ligne BHNS entre le centre-ville d'Aubagne et les Paluds.
- Projet de ZAC des Gargues (programmation en cours d'évolution).
- Projet de renouvellement économique des Paluds.
- PPRS Vallée de l'Huveaune.



INTERLAND - SCHÉMA DE RÉFÉRENCE DE LA VALLÉE DE L'HUVEAUNE (CONSULTATION DE MPM) 2014

● Vallée de l'Huveaune :

- renouvellement des espaces économiques ;
- trame verte le long de l'Huveaune proposant des activités de loisirs, sport et culture ;
- densification résidentielle ;
- création de deux lignes de transport collectif structurant le nord et le sud de la vallée ;
- rénovation des noyaux villageois ;
- programmations spécifiques et innovantes : un pôle de l'entrepreneuriat (Rivoire et Carré), un pôle de services (Penne-sur-Huveaune), un pôle des mobilités alternatives (Gargues), et un pôle d'innovation industrielle (Paluds).

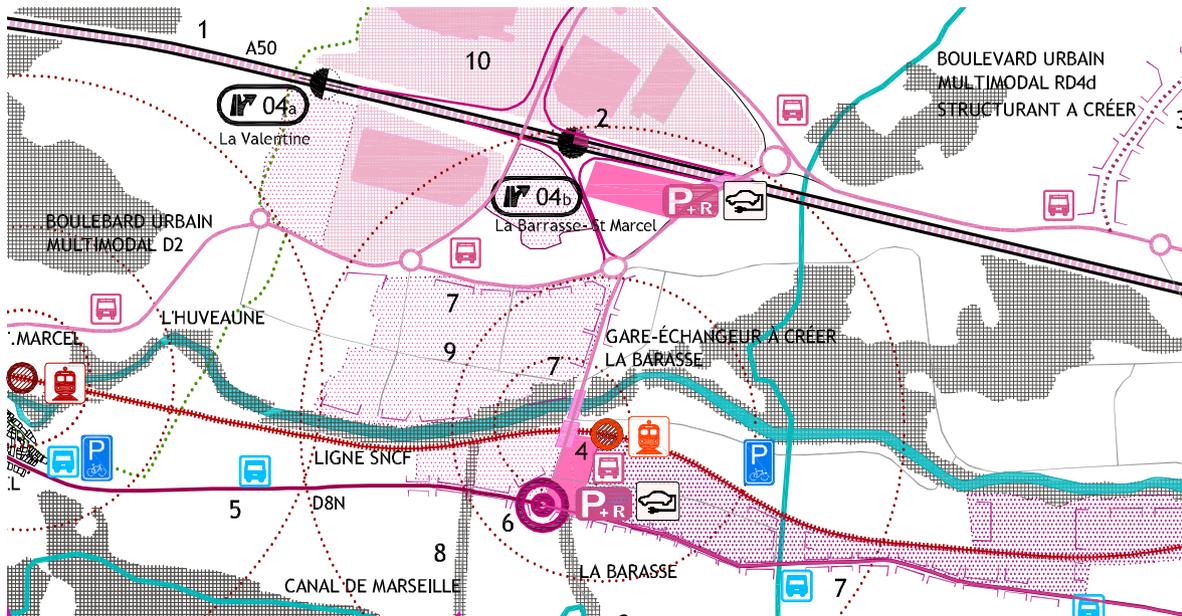
● Barasse-Valentine :

- mutation progressive de la zone commerciale vers davantage de mixité fonctionnelle dans sa partie nord ;
- intensification résidentielle le long de l'axe RD8N et de l'axe peintres Roux ;
- création d'un échangeur supplémentaire ;
- aménagement des berges de l'Huveaune.

● Gargues :

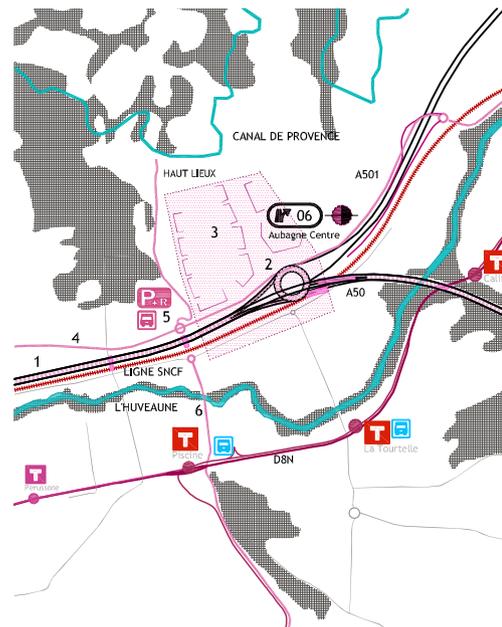
- Innovation industrielle ;
- Palais des congrès ;
- Pôle d'échange multimodal avec parking relais ;
- Ligne BHNS Paluds-Gargues-Centre-ville.

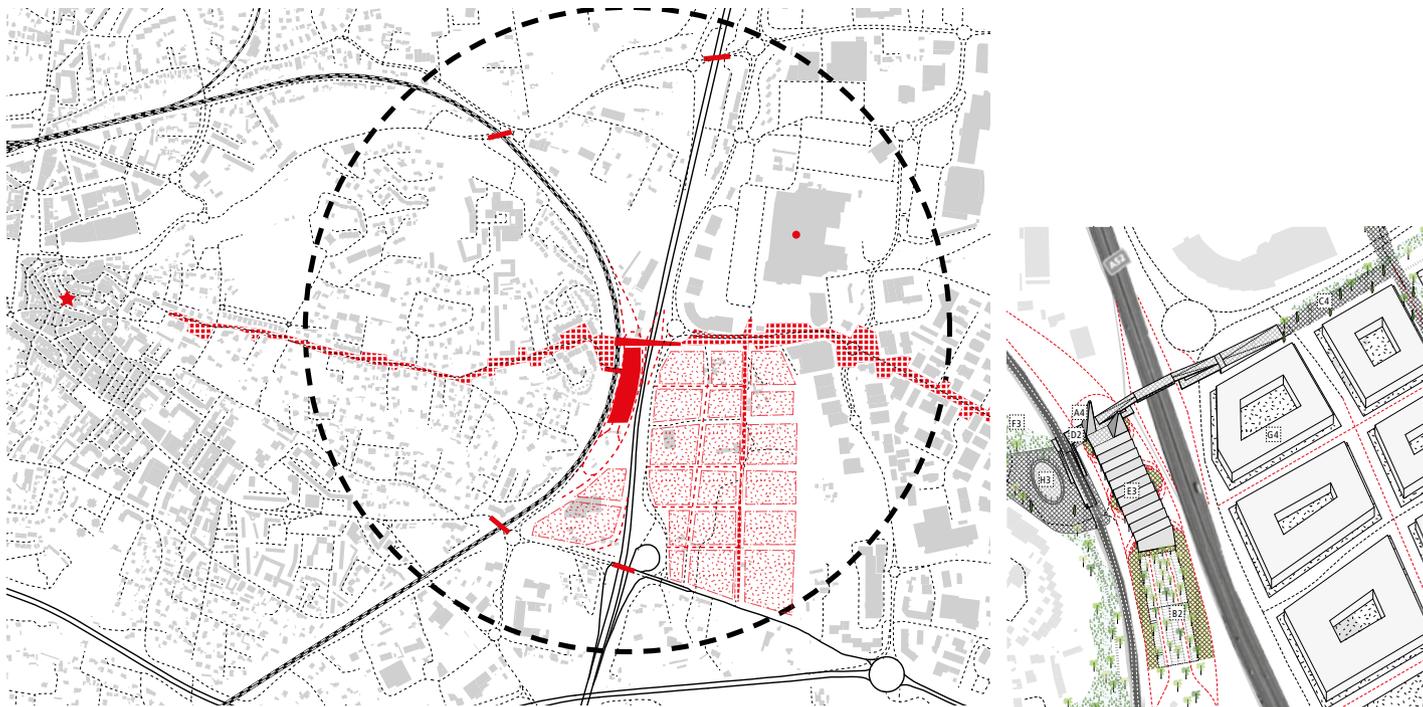




AGENCE SEURA - (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE)

- Améliorer l'accessibilité, la mobilité et la connectivité.
- Favoriser la rénovation et le développement urbain en mettant en valeur la nature : une route métrou-villa-geoise pensée pour décloisonner les quartiers et apaiser de la D8N et de l'autoroute.
- 6 secteurs d'intervention :
 - BUM sud ;
 - la place de Pologne ;
 - l'échangeur de La Pomme ;
 - le pôle Valentine/Barasse ;
 - l'axe échangeur multimodal de la Penne-sur-Huveaune ;
 - la porte d'entrée d'Aubagne, définie comme un Haut lieu.

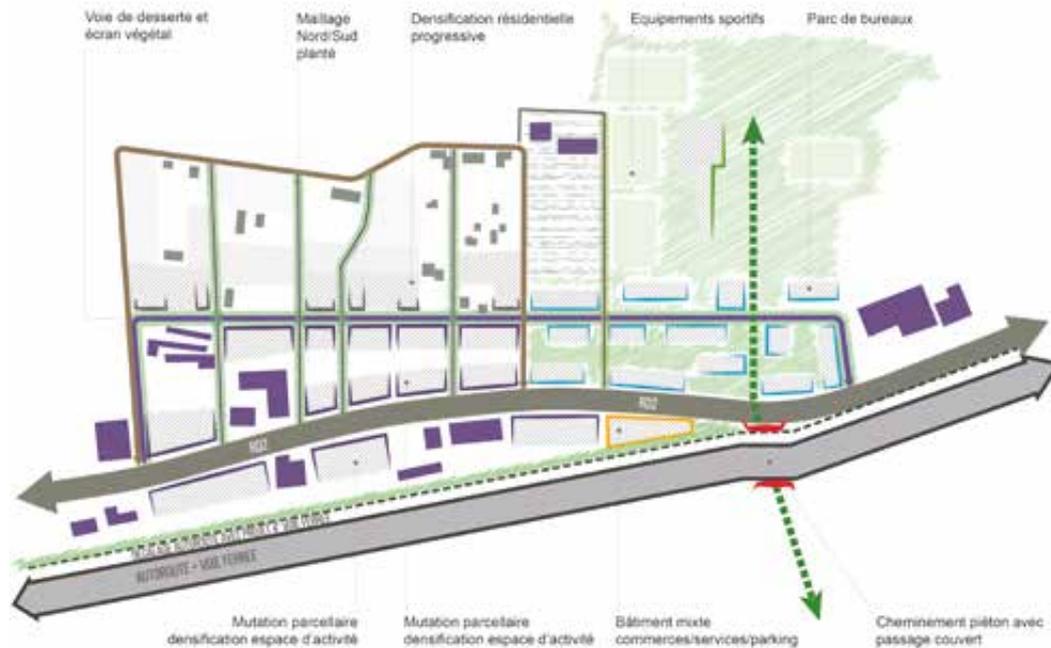




AGENCE LIN (CONSULTATION URBAINE ET TERRITORIALE)

- Réutiliser des terrasses entre massif et ville pour l'agriculture urbaine.
- Développer des surfaces d'expansion des crues dans le nord de la vallée.
- Privilégier les franchissements dans le centre de la vallée est/ouest pour améliorer les continuités écologiques et/ou urbaines.
- Densifier autour des gares.
- Gargues :
 - connexion entre le centre- ville d'Aubagne et Les Paluds avec un franchissement de l'autoroute pour

- piétons et cyclistes et un passage sous la voie ferrée ;
- parking silo/services/échanges BHNS et future gare des Gargues ;
- nouvelle centralité en zone non inondable, potentiel foncier pour l'économie productive entre ville habitée et Les Paluds avec des typologies plus denses et renouvellement des activités commerciales.

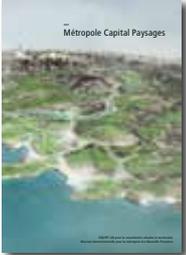


AGAM - AGENCE D'URBANISME DE L'AGGLOMÉRATION MARSEILLAISE (ÉTUDES) 2004

- Donner la priorité au train et aux gares entre Aubagne et Marseille pour une desserte en TC structurant.
- Créer des échangeurs et optimiser les liaisons nord/sud.
- Créer des liens avec le PNC.
- Aménager l'Huveaune en privilégiant le renouvellement à l'extension.
- Rénover les noyaux villageois et leur donner de l'attractivité.
- Offrir de nouvelles typologies de logements et de bâti économique avec des formes plus denses.
- Favoriser un développement urbain autour des gares et des noyaux villageois.
- Favoriser le développement urbain autour du Boulevard de Saint-Loup.
- Développer la centralité intermédiaire de la vallée autour de La Valentine.
- Aménager la ZAC Camp-Major à l'entrée de ville d'Aubagne et engager un développement urbain autour du tramway.
- Repenser le secteur de La Valentine en travaillant sur l'évolution commerciale, sur l'urbanité et sur la création de liaisons douces.

SOURCES

TOUTES LES RESSOURCES CI-DESSOUS SONT DISPONIBLES SUR LE SITE WWW.AGAM.ORG

<p>LA MÉTROPOLE DES ARCHIPELS</p>	<p>La métropole des archipels - 2014 Auteur : Mim/Acadie Maîtrise d'ouvrage : Mission interministérielle pour le projet métropolitain AMP</p>	
<p>MÉTROPOLE DES PROXIMITÉS, MÉTROPOLE MONDE</p>	<p>Métropole des proximités, métropole monde - 2015 Auteur : Agence Devillers et Associés Maîtrise d'ouvrage : Mission interministérielle pour le projet métropolitain AMP</p>	
<p>MÉTROPOLE CAPITALE PAYSAGE</p>	<p>Métropole Capitale Paysage - 2015 Auteur : Agence Lin Maîtrise d'ouvrage : Mission interministérielle pour le projet métropolitain AMP</p>	
<p>MÉTROPOLE SPECTACULAIRE</p>	<p>Des Hauts Lieux, Age 3 des mobilités, Métropole spectaculaire - 2015 Auteur : AAagence Seura Architectes Maîtrise d'ouvrage : Mission interministérielle pour le projet métropolitain AMP</p>	

<p>DES ENGRENAGES MÉTROPOLITAINS</p>	<p>Construction du projet métropolitain-base de réflexion - 2014 Auteur et maîtrise d'ouvrage : Agam</p>	
<p>LE "GRAND 8" ACCÉLÉRATEUR DE TERRITOIRE</p>	<p>Contribution au projet métropolitain (2 volumes) - 2015 Auteur : Aupa Maîtrise d'ouvrage : CPA</p>	
<p>UN CAHIER DES CHARGES DU PROJET MÉTROPOLITAIN</p>	<p>Unir les forces, démultiplier les projets - 2015 Auteurs et maîtrise d'ouvrage : Conseils de développement du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, du Pays d'Aix, de Marseille Provence Métropole et Conseil d'Orientation du SCoT de l'ouest de l'étang de Berre</p>	
<p>LA MÉTROPOLE AU PRISME DES SCOT</p>	<p>Une vision d'ensemble des projets de transport, logement, d'activité et d'environnement - 2015 Auteur : Agam Co-Maîtrise d'ouvrage : Agam et Mission interministérielle pour le projet métropolitain AMP</p>	
<p>AIX-MARSEILLE-PRO- VENCE 2030, CAPI- TALE ICONOMIQUE</p>	<p>Aix-Marseille-Provence 2030 Un projet métropolitain partagé Auteur : Christian Saint Etienne Maîtrise d'ouvrage : Ccimp</p>	



VISIONS MÉTROPOLITAINES

Panorama des visions et projets proposés par plusieurs acteurs
de la construction métropolitaine entre 2012 et 2015



AGAM - Agence d'urbanisme de l'agglomération marseillaise

Louvre & Paix - La Canebière - CS 41858

13221 Marseille cedex 01

Tél : 04 88 91 92 90 - e-mail : agam@agam.org



AUPA - Agence d'urbanisme : Pays d'Aix - Durance

Le Mansard - Place Martin Luther King - Avenue du 8 mai 1945

13090 Aix-en-Provence

Tél : 04 42 23 12 17 - e-mail : aupa@aupa.fr

Toutes nos ressources @ portée de clic sur www.agam.org

Pour recevoir nos publications dès leur sortie, inscrivez-vous à notre newsletter